

MARIAGE



MARCO
Charles-Louis et Marie-Line
Samedi, l'union de Charles-Louis Beuscart, 59 ans, et Marie-Line Le-maire, 51 ans a été prononcée par l'adjoint Alain Chastann. Tous nos vœux !

EN BREF

lambersart@lavoixdunord.fr

LA MADELEINE
Cérémonie de remise des médailles du travail ▶ Samedi 1^{er} mai à 10 h 30 à l'espace Olympia, 134 rue du Pré-Catelan.

MARCO-EN-BARCEUL
Sortie à Lillers ▶ Organisée par le club Nord Madame, elle aura lieu aujourd'hui. Il reste des places disponibles. 48 €.
Départ 8 h place Doumer.
Renseignements auprès de M^{me} Dubois au 03 20 89 93 36
Randonneur Club Marcquois ▶ Samedi 1^{er} mai, randonnée pédestre, 12 km Givenchy-La Bassée.
Rendez-vous au local à 13 h 15. Randonnée à vélo, 160 km participation à la 39^e édition de Mons Chimay Mons. Départ du local à 6 h pour déplacement voiture. Inscription préalable vendredi à la permanence.
Dimanche 2 mai, randonnées à vélo, 75 km, Westouter départ du local à 8 h ; 50 km, Messines départ du local à 9 h ; 100 km sur la journée au pays des collines, départ du local à 9 h.
Toutes les semaines : randonnée vélo mardi 14 h et jeudi (journée départ 9 h) au gré du vent, des conditions météo et des participants.
Local : Stade Georges Niquet, 41/9 boulevard Clemenceau.
Permanence au club le vendredi de 19 h à 20 h.
☎ 03 20 55 37 60

MARQUETTE LEZ LILLE
Randonnée pédestre ▶ Dimanche 9 mai.
Au programme : de Marquette à Wambrechies, 3,200 km ; de Marquette à Quesnoy, 13,400 km ou de Marquette à Deulemont, 21,000 km.
Rendez-vous à 9 h au Pont Mobile.
Inscriptions au syndicat d'initiative les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h au 03 28 52 40 09.
Sortie au Val Joly ▶ Organisée par le syndicat d'initiative, elle aura lieu samedi 22 mai avec la visite du musée textile de Fourmies.
22 €/adhérents et 25 €/non-adhérents. Il reste encore quelques places.
Inscriptions au syndicat d'initiative les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h au 03 28 52 40 09.

MARCO-EN-BARCEUL

Deux concours d'éducation routière avec Marcq-rando

Samedi, à la salle Jean-Degros à Marcq, ont eu lieu deux concours d'éducation routière organisés par le club Marcq-rando.

La matinée était consacrée au concours marcquois d'éducation routière, qui rassemble les élèves qualifiés dans les établissements scolaires et les Maisons de jeunes (MJ) lors d'épreuves internes. Quarante-deux participants étaient en lice pour la qualification au concours national qui se déroulera en juillet dans la Drôme. Cela peut les conduire au concours européen.

Voici le classement général : 1^{er} Martin Lorgnier (école Marcel Pagnol) sélectionné ; 2^e Alexis Rousseau (école Jules Ferry) et 3^e Clara Delobel (Notre-Dame-des-Victoires) sélectionnée.

Les enfants suivants sont sélectionnés pour le voyage : Océane Sacy (MJ) ; Marina Catelle (collège Rouges-Barres) ; Lina Boulekbach (école Jules-Ferry) et Loïc Ringot (Rouges-Barres) ; Léo Trotin et Gaël Verhaeghe (école cyclo).

L'après-midi, le concours régional d'éducation routière a réuni cinq écoles de cyclotourisme de la ligue Nord - Pas-de-Calais (Cantin, Ferrières-la-Grande, Forest-sur-Marque, Liévin et Marcq-Rando). Le classement garçon : 1^{er} Forestan Flavier (AS Cantin) ; 2^e Gaël Verhaeghe (Marcq-Rando) et 3^e Samuel Olejniczak (Chouett'VTT club Forest).

Classement filles : 1^{er} Clara Delobel (Marcq-Rando) ; 2^e Gwenaëlle Janssens (CSEC Ferrière-la-grande) et 3^e Margot Boens (Marcq-rando). ■



Un concours marcquois le matin, un régional l'après-midi... Marcq-Rando n'a pas chômé, samedi !

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Centre social et randonneurs découvrent le défibrillateur



Le docteur Rousseau est venu montrer comment sauver des vies avec un appareil qui dit à voix haute son mode d'emploi.

Les randonneurs marquettois sont les experts de la balade, parfois chantée, et parfois pédagogique. Ce samedi, la randonnée a été précédée d'une rencontre au Studio 4 avec l'équipe du centre social de l'Abbaye qui bouclait sa semaine thématique « Bouge ta santé ».

Le docteur Mathieu Rousseau est venu assurer une mission de service public avec le recours d'un appareil qui sauve des vies. Comme le souligne le médecin, « n'importe quel témoin d'un malaise cardiaque, peut être amené à utiliser un défibrillateur ». Un appareil qui dit à haute voix son mode d'emploi...

En moins de cinq minutes, les participants ont été formés à son utilisation. « Il suffit d'ouvrir le couvercle, d'écouter et de suivre les consignes » ajoute le Dr Rousseau, dont la démonstration a impressionné les jeunes et les adultes.

« C'est vraiment très simple, et la commune commence à être bien équipée en défibrillateurs » se réjouit le maire, Jean Delebarre. « Mais nous allons aller plus loin en installant de nouveaux appareils ».

La rando pour garder son cœur en forme !

La meilleure arme pour garder un cœur tonique étant l'exercice physique, après cette initiation, les acteurs du centre social, Guylène Michon la directrice, Camille Patou, responsable du secteur adultes et familles et Nordine Maouche, du secteur 16-25 ans ont accompagné des groupes pour une grande marche avec les randonneurs marquettois. ■

▶ Centre social de l'Abbaye : 03 20 55 58 58.

Les randonneurs marquettois : <http://randomarquette.canalblog.com>

LA MADELEINE

La Société de tir La Madeleinoise raffle la mise en Belgique

Le week-end dernier à Sprimont, en Belgique, s'est déroulée une compétition internationale France-Belgique de tir, où la Ligue du Nord - Pas-de-Calais avait décidé d'envoyer ses meilleurs tireurs aux pistolet et carabine 10 m.

L'événement se déroule alternativement en France et en Belgique, se qui permet aux tireurs madeleinois de se mesurer à l'élite de nos amis belges.

Un seul tireur du club ayant été appelé par la Ligue, les chances de La Madeleine étaient bien minces dans l'absolu. Mais cela était sans compter sur la force de caractère du carabinier, Dylan Boesten.

En effet, celui-ci revenant de Montluçon avec un titre de vice-cham-

pion de France en arbalète match, était prêt à gérer cette nouvelle épreuve.

La valeur n'attend pas le nombre des années, et grâce à sa volonté de se surpasser, le valeureux carabinier se classe premier dans sa catégorie. « Alors que dire de plus, sinon un grand bravo à Dylan, mais également un clin d'œil à nos amis belges, le nom de Bostoën ne vous dit-il rien ? », concluent les responsables du club, avec humour.

Podium

Catégorie juniors hommes, carabine 10 m :

1^{er} Dylan Bostoën (La Madeleinoise) avec 578/600 points ; 2^e Florian Duquenne, France, avec 571/600 points ; 3^e Steve Hody, Belgique avec 570/600 points. ■

VENDRE DU MUGUET PORTE-BONHEUR ?

Pour éviter que le traditionnel muguet ne manque à son heureuse réputation et ne se transforme en cadeau empoisonné, voici un petit rappel de la législation en vigueur (loi 96-603 du 5 juillet 1996).

> Quiconque désirant vendre du muguet sur la voie publique doit obligatoirement détenir une autorisation municipale délivrée entre le 1^{er} décembre 2009 et le 1^{er} mars 2010 en mairie de la commune du lieu de vente.

> Toute personne ne détenant pas cette autorisation est purement et simplement en infraction. Les peines encourues sont lourdes : confiscation de la marchandise, 15000€ d'amende voire 6 mois d'emprisonnement pour commerce illégal... suivant les instructions du préfet, la police veillera à l'application stricte de cette législation.

CHAMBRE ARTISANALE DES FLEURISTES DU NORD